

Contrat de dépôt-vente.

Ce service de dépôt-vente est réservé aux clients professionnels ayant un compte chez le dépositaire.

Le dépositaire peut se réserver le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler tout dépôt.
Le déposant peut retirer son dépôt à tout moment.

Dans ces deux cas, il appartient au déposant de venir retirer sans délai ses objets déposés ou de prendre en charge les frais de port et d'emballage.

Le déposant est responsable de la qualité de l'objet mis en vente.
En cas de non fonctionnement ou de vice caché, il devra rembourser ou au moins dédommager l'acheteur.

Le déposant n'a aucun frais, ni caution à payer.

Le prix de mise en vente comprend l'objet dont la vente sera créditée au compte du déposant ainsi que les frais de port et d'emballage qui resteront acquis au dépositaire. En aucun cas, le produit de la vente ne pourra être restitué sous forme numéraire.

TYPE DE MATERIEL:

MARQUE :

MODELE :

ACCESSOIRES ET/OU OPTIONS FOURNIS :

BON POUR ACCORD : (Cachet et signature de l'entreprise)